

M. Stollery: Je suis député depuis près de neuf ans.

Une voix: En taxi!

M. Baker (Nepean-Carleton): Vous devriez faire la seule chose convenable et démissionner.

M. Stollery: Depuis que je suis ici, la Chambre, qui reflétait la vie canadienne telle qu'elle était dans les années 1970, a été la scène de nombreux débats complexes portant sur des questions aussi variées que l'énergie et l'économie, sans oublier le chômage et l'inflation. Nous songeons maintenant à la réforme du régime de pensions. Tous ces sujets sont devenus de plus en plus compliqués, ce qui a suscité chez les députés un accroissement exponentiel de leur besoin de les étudier et d'en savoir plus long. Ces sujets ont été la manifestation de la révolution qui a commencé avec la crise du pétrole de 1972, une révolution qui a laissé sa marque sur les années 1970.

Encore une fois, il est ironique de constater que cette simple résolution constitutionnelle que bien des conservateurs jugent inutile parce que l'Acte de l'Amérique du Nord peut s'appliquer, constitue en fait un élément essentiel pour permettre au gouvernement national canadien de gouverner et de résoudre les problèmes d'énergie, de chômage, d'inflation, de réforme des régimes de retraite, etc.

Au début du présent débat, le super patriote d'Athabasca s'est levé et a entonné l'«O Canada» tandis que son propre gouvernement provincial d'Alberta stoppait les activités de sa propre ville et mettait ses propres électeurs au chômage.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Mensonges!

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

Des voix: Bravo!

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, depuis que j'ai pris la parole pour la dernière fois dans ce débat important et historique, certains événements se sont produits. Je voudrais me joindre à mes collègues pour rendre hommage aux députés de tous les partis qui ont consacré des fins de semaine et de très longues heures à servir le pays et le Parlement en siégeant à un comité qui a accompli un travail exemplaire au cours de ses débats télévisés en direct et en couleur, débat qui aboutit maintenant à une tout autre conclusion.

Certains événements ont eu lieu au Parlement même. On nous a accusés de tous les maux, on a parlé de temps perdu, d'obstruction systématique. Or, je crois que certains parlementaires ont appris une leçon très importante, et c'est que cette institution fonctionne à merveille en temps de crise et lorsque certaines questions que nous débattons ici touchent la corde sensible chez tous les Canadiens. Je ne regrette absolument pas d'avoir participé à cette action, quel que soit le nom qu'on lui donne, obstruction systématique ou tactiques dilatoires.

Le premier ministre (M. Trudeau) a également appris une leçon importante. Il lui fallait prendre conscience que l'échéancier qu'il s'était fixé à lui-même et au pays pour procéder à sa version personnelle du renouvellement constitutionnel devait être sacrifié à la volonté du Parlement.

Nous avons gagné un temps précieux qui permettra aux parlementaires de réfléchir à la situation, et aux premiers

La constitution

ministres et aux assemblées législatives des provinces de s'attaquer au problème. Nous avons gagné du temps pour que tous les Canadiens de toutes les régions du pays puissent se familiariser avec les événements imminents en cette période cruciale de notre histoire.

● (2130)

Je me félicite de pouvoir intervenir une nouvelle fois. Je remercie mes collègues de ce côté-ci de la Chambre dont certains ne pourront pas parler faute de temps; je leur sais donc gré de me permettre de prendre la parole une deuxième fois. A l'instar de tous les députés, je reçois du courrier, pas seulement de mes propres électeurs mais de Canadiens des quatre coins du pays qui se posent des questions, qui sont désemparés et déroutés parce qu'ils ne savent plus très bien où l'on veut en venir avec ce débat. Ils ne comprennent plus ce que le premier ministre, ce grand réformiste social, ce grand artisan des institutions veut faire de notre pays. Ils portent un certain respect à notre institution, dont les gouvernements provinciaux constituent les piliers. Les gens ont appris à respecter leurs premiers ministres provinciaux. La fin de semaine dernière, nos premiers ministres provinciaux sont venus à Ottawa et ont participé à un grand débat public. Les premiers ministres provinciaux étaient d'un côté et le premier ministre de l'autre. La communication ne se faisait pas. Les gens ne comprennent pas pourquoi les Canadiens sont d'un avis diamétralement opposé sur une question que mes amis de l'autre bord disent être si simple, si directe et si facile à comprendre. Cette confusion et ce désarroi s'expliquent. Les gens qui participent à ce débat ne parlent plus des questions dont on discutait au début, après le référendum du Québec qui a provoqué l'urgence et la hâte indécente à laquelle on assiste actuellement. On a donné aux Québécois la possibilité de choisir s'ils voulaient continuer à faire partie de la Confédération de cette grande nation dans laquelle sir John A. Macdonald voyait il y a 114 ans l'une des plus grandes du monde, ou si leurs aspirations légitimes sur le plan industriel, culturel et religieux seraient mieux satisfaites dans un État indépendant.

Certains éléments débattus lors du référendum du Québec nécessitaient une mise au point. Bon nombre d'entre nous se sont rendus dans cette province. Plusieurs des premiers ministres qui ont participé au débat de la fin de semaine dernière se sont rendus au Québec au moment du référendum, comme l'avaient fait le premier ministre et certains de ses ministres. Ils ont promis aux Québécois une action immédiate et radicale s'ils choisissaient de rester dans la Confédération et s'ils jouaient le rôle important que le Québec avait toujours assumé dans le cadre de l'union.

Nous n'avons pas parlé de charte des droits. Nous n'avons pas parlé des questions qui dominent actuellement le débat. En fait, nous avons parlé de choses bien différentes. Il a par exemple été question de la réforme du Sénat, de la réforme électorale. Nous avons parlé d'améliorer l'égalité et de mieux représenter les régions dans certains organismes réglementaires qui jouent un rôle si important dans notre pays. Il a été question de la réforme de la Cour Suprême. On a parlé de remanier cette institution. Il a été question de rétablir le rôle qu'on entendait donner à l'origine aux députés quand cette institution a été créée, rôle qui prévoyait de les laisser participer utilement à l'élaboration des politiques et qui leur permettait de vérifier de manière efficace les actes du gouvernement.